



REPÈRES ISÈRE

Journal des retraités CFDT

Nos valeurs en partage

AUTOMNE

HIVER

2022

n° 50

Numéro spécial du 50^{ème} REPÈRES

Repères N° 25 - mai 2010



Repères N° 23 - juin 2009



Repères N° 37 - juillet 2017



Repères N° 35 - décembre 2016



Repères N° 38 - novembre 2017



Repères N° 26 - novembre 2010

Repères N° 22 - février 2009

"Partager", le maître mot de notre démarche

Partager quoi ? interroge Josette DIZET, notre Secrétaire Générale : ses idées, ses valeurs, ses savoirs faire ? C'est ce qu'essaie de faire notre syndicat, pas facile dans le monde actuel avec ses difficultés : guerre en Ukraine, élections délicates au Brésil, progression de l'extrême droite, position de l'Italie par rapport aux migrants, la lutte des femmes en Iran, dérèglement climatique...

Et en France : les déserts médicaux, les difficultés à se faire soigner rapidement, l'hôpital qui va mal, le pouvoir d'achat, la retraite, la perte d'autonomie etc... Et nous constatons un glissement vers une démocratie autoritaire, l'état a déjà pris la main sur l'assurance chômage et regarde du côté AGIRC ARRCO dans le but de faire recouvrer les cotisations par les URSSAF.

La belle mosaïque de photos de la première page témoigne de notre capacité à rassembler depuis longtemps les adhérents autour de revendications pour plus de justice sociale. Aujourd'hui les banderoles se font plus rares, la motivation pour agir est pourtant bien là. Elle est palpable et vivante dans les débats des instances du Syndicat et dans les revendications portées par les Unions Locales des Retraités.

Repères a commencé sa vie dans les années 2000. A l'occasion du numéro 50, Repères revoit ses rubriques et s'attache à donner une large place aux expériences, aux engagements, aux témoignages illustrant nos valeurs CFDT.

Outre la galerie de "portraits vivants" retraçant l'histoire de l'adhésion de chacun ou chacune à la CFDT, Repères vous présente comme à l'accoutumé des tranches de vie de nos collectifs.

Votre contribution par vos témoignages et vos articles contribue à faire vivre votre journal. N'hésitez pas à nous écrire !

Les lecteurs de Repères ne sont pas tous militants mais Repères Isère a l'ambition d'écrire pour être lu par toutes et tous. Bienvenue à vous qui partagez les valeurs de la CFDT, celles qui ont motivé votre adhésion : émancipation, autonomie, solidarité, convivialité...

Repères fait le pari que vous avez l'art de porter et de partager ces valeurs autour de vous dans votre vie sociale, vos engagements associatifs...

Repères est le journal des retraités CFDT de l'Isère, écrit pour vous et avec vous.

Le Comité de rédaction

Un militant à l'origine de Repères : Jean Pierre LUPPI

A 81 ans, le vieux a encore des choses à dire !

Jean Pierre reste actif dans les instances régionales de notre syndicat.

Signes particuliers : il a présidé à la naissance de Repères.

Aujourd'hui, à la lecture de Repères, il constate la permanence des thèmes abordés, et des combats à mener. Il confirme que Repères ne doit pas être un journal pour les seuls militants. Repères doit être attrayant pour tous les adhérents qui partagent les valeurs CFDT mais doit **donner envie de s'engager**, sans qu'il soit nécessaire de faire du prosély-

tisme. Plus simplement encore, Repères doit **au minimum donner la possibilité de comprendre l'action militante.**

Les vacances pas chères, réellement accessibles aux bas revenus font partie de ses combats. A la Commission régionale Loisirs et Culture, où il milite, il invite à s'interroger sur les types de voyages et les réductions à proposer : 150 € de réduction sur un voyage à 1000 € n'ont pas la même incidence que 150 € de



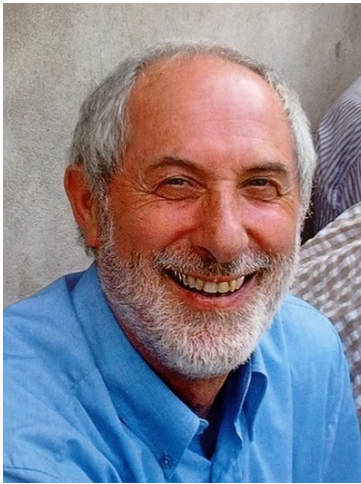
Jean Pierre à gauche lors d'une manif

réduction sur un voyage à 300 €. Pour cette raison, il plaide pour promouvoir les voyages à la journée et toute autre proposition de séjours avec un "reste à charge" abordable pour tous.

Maxence GIRARD

Bernard ALBERT, ma rencontre avec la CFDT

Bernard fils de paysans lorrain commence à travailler à 14 ans, une rare figure de militant venu de la mine. Coéquipier à Repères. Mouvement de jeunesse et syndicalisme : ses grandes écoles de vie !



Je ne suis pas né dans une famille ouvrière. Mais j'ai toujours eu le sentiment que les ouvriers et les paysans pauvres étaient semblables, comme le dit l'Internationale "ouvriers et paysans nous sommes le grand parti des Travailleurs"

Dès 10 ans, après l'école et pendant les vacances je travaillais avec mes parents, frère et sœur dans les champs ou au soin des bêtes. Pendant que mes copains de classe, fils de mineur, partaient l'été en colo au bord de la mer et revenaient tout bronzés.

A 14 ans mon CEP en poche, mes parents, sans demander mon avis, m'ont mis en apprentissage chez un cousin de mon père boulanger pâtissier. Ma mère m'a dit : "tous les 25 ans il y a eu et il y aura une guerre (nous sommes des mosellans trimbalés entre la France et l'Allemagne depuis 1870) plutôt que d'aller à la mine avec ce métier tu seras loin du front".

Mon premier emploi fut infernal : Dimanche de 19h à 21h fabrication du levain. Dormir sur place. Lundi à une heure du matin réveil en plein sommeil, travail debout toute la nuit et la journée sans pose jusqu'à 12h. Repas avec la famille du patron, dodo et rebelote pendant 6 jours d'affilées. Soit 78h par se-

maine, le double du temps légal d'aujourd'hui. Le seul repos chez mes parents, le dimanche jusqu'à 19h. Et tout cela sans salaire ni formation théorique.

Désespéré je ne me voyais pas vivre sans pouvoir fouler la belle nature de mon enfance. Au bout de 6 mois ma mère inquiète est allée voir l'inspecteur d'apprentissage qui lui a dit que tout cela était illégal : travail de nuit pour un enfant, absence de formation théorique... Le patron a arrêté le contrat. Il prendra un autre apprenti.

A 15 ans je suis embauché à la mine à 3 km de chez moi pour 3 ans d'apprentissage assuré par le centre de formation de la mine, avec un salaire, au poste du matin (6h 14h) pour préparer le CAP de "mineur électromécanicien de fond de mine de charbon".

A 18 ans je descends travailler à 800 m sous terre. Avec un horaire décalé pour les électromécaniciens : 1^{ère} semaine de 6h à 14h, 2^{ème} 12h à 20h, 3^{ème} 18h à 2h, 4^{ème} 24h à 8h, bonjour l'horloge interne du sommeil et la vie de famille !

A coté du travail à la boulangerie, la mine c'était beaucoup mieux malgré tout. Malgré la poussière de charbon, le bruit des marteaux-piqueurs, sans masques ni protections pour les oreilles. Les mineurs sont restés aux 48h par semaine, 6 jours sur 7, la France avait besoin de charbon.

Je ne sais pas s'il y avait des organisations syndicales. En tout cas en 1983 il y a eu la grève générale des mineurs dans tous les bassins houillers pendant 5 semaines.

A mes temps libres, les dimanches, je participais aux réunions de la JAC et en sep-

tembre 1963 on m'a proposé d'intégrer à Paris l'équipe nationale des ruraux ouvriers, une branche de la JAC. La JOC était plus implantée en ville.

En novembre 1964 j'ai participé comme invité au Congrès National de la CFTC, le Congrès qui a décidé la transformation de la CFTC en CFDT.

A 23 ans, sans expérience syndicale, j'ai assisté en direct aux délibérations qui ont créé la CFDT. Je vois encore, après la proclamation des résultats du vote, un tiers des délégués se lever ensemble pour quitter la salle du congrès. Dont la Fédération des mineurs ainsi que toute la Région CFTC de Lorraine.

Par la suite avec des collègues de la JROC (Jeunesse Rurale Ouvrière Chrétienne) nous nous sommes retrouvé de temps à autre chez Marcel GONIN, secrétaire confédéral de la CFDT, qui à la retraite est devenu Secrétaire Général de l'Union Confédérale des Retraités. Marcel m'a fait découvrir la CFDT.

En mai 68, j'étais encore permanent à Paris, j'ai beaucoup suivi les évènements. J'étais en total accord avec la CFDT qui revendiquait la reconnaissance des syndicats dans les entreprises. Alors que la CGT ne se battait que sur l'augmentation des salaires (vite rattrapée par l'inflation qui a suivi).

Après 6 ans de permanence au MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne) qui a remplacé la JAC, j'ai fait une formation à l'Institut Supérieur à l'Animation et aux Loisirs de l'UFCV. Je ne suis plus retourné à la mine qui a fermé entre temps.

Avec mon épouse on s'est installé à Metz pendant trois ans où j'ai été embauché comme formateur d'éducateurs techniques >

>>> auprès de l'Enfance Inadaptée. A Metz nous avons fait de l'alphabétisation auprès des ouvriers du Maghreb qui nous ont invité par deux fois chez eux. Cela m'a permis de revoir l'Algérie sous un autre angle que pendant mon service militaire dans l'Oranais.

En 1973 nous nous sommes installés à Grenoble dans le quartier de l'Arlequin. J'ai été embauché par le BAS (Bureau d'Aide Sociale) devenu CCAS.

J'ai été pendant 6 ans permanent CFDT de la Ville de Grenoble.

Pendant toutes mes années à Grenoble j'ai toujours eu le souci de me bagarrer pour le droit des plus démunis. **La CFDT locale a obtenu des avancées : pour les cantonniers étrangers qui ne voyaient jamais leur salaire augmenter, nous avons obtenu une grille de salaire en 4 points. Soutenu par la Fédération Interco cette grille est reconnue par la loi.** Autres acquis, les Auxiliaires de puériculture et les aides-soignantes pouvaient rester remplaçantes très longtemps, certaines plus de 10 ans. Nous avons obtenu après une

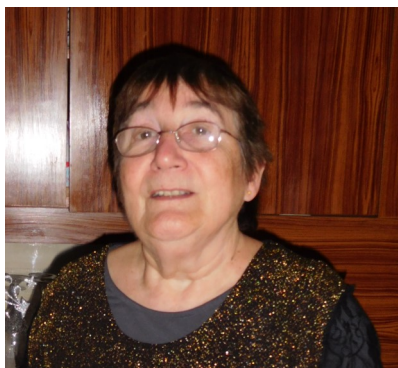
longue grève qu'elles aient une priorité d'embauche. Pour les femmes de ménage des Foyers restaurants qui n'avaient pas droit à leur samedi, nous avons obtenu gain de cause après une grève et la séquestration pendant un jour du vice-président du BAS.

J'ai fait plusieurs mandats de Secrétaire Général d'Interco puis de l'UTR, combien d'années ? Souvent contre mon gré. Mais comme je ne sais pas refuser ni faire de peine aux autres, j'assume comme je peux ...

Bernard ALBERT

Josette DIZET, mon parcours de syndicaliste à la CFDT

Josette, notre Secrétaire Générale, a commencé à travailler chez Jaeger. Contre vents et marées, après avoir surmonté maintes péripéties, elle tient aujourd'hui, la barre de notre syndicat.



Je suis née avec un papa qui était syndiqué et militant à la CFTC, dans mon enfance je le voyais partir pour des réunions le soir et ma maman préparait des gâteaux pour la convivialité (je crois que j'ai gardé cette habitude). En 1964, mon papa a rejoint la CFDT. Je constate qu'il nous a donné le virus à mes frères et moi.

J'ai commencé à travailler en février 1965 chez Jaeger et j'ai pris mon adhésion au syndicat de la métallurgie du temps d'Eugène Descamps Secrétaire Général de la CFDT. J'y suis restée jusqu'en août 1966 date de mon mariage et de mon départ de Châtellerauld pour Grenoble, j'ai résilié mon adhésion car j'étais sans emploi et j'attendais mon 1^{er} enfant.

En 1970, divorcée et avec 2 enfants à charge, j'ai recherché un emploi et

je suis rentrée comme secrétaire dans un cabinet d'assurances, pendant 1 an, puis j'ai changé de patron pour rentrer au cabinet des frères Morel jusqu'à la naissance de mon 3^{ème} et en même temps on avait aussi la fille de mon mari ce qui faisait 4 enfants à la maison. J'ai de nouveau résilié mon adhésion, car que je ne travaillais plus il y a eu une autre naissance.

En 1985 je suis devenue assistante maternelle en crèche familiale, mais je ne savais à qui m'adresser pour l'adhésion. Et c'est quand il y a eu un problème au sein de la crèche que j'ai fait appel à la CFDT. C'est Bernard ALBERT qui est venu, on a eu plusieurs réunions et j'ai repris mon adhésion. En 2002, lors d'un congrès d'INTERCO j'ai été élue au Conseil, j'ai même par la suite été au Bureau, puis j'ai représenté INTERCO au Bureau de l'Union Départementale. A cette époque j'ai commencé à faire des permanences au local CFDT du CCAS une après-midi par semaine. Après mon hospitalisation je suis revenue en mi-temps thérapeutique. J'ai exercé mon mi-temps tous les matins en tant que permanente déléguée CFDT. Et c'est tout naturellement qu'en 2006 lors de

ma retraite je suis passée à l'UTR, tout en restant rattachée à INTERCO où je siégeais toujours à leur Conseil.

Bernard ALBERT m'a demandé de me présenter au Conseil de L'Union Locale des Retraités (ULR) de Grenoble et sud agglomération, (Conseil et Bureau) puis au Conseil de L'Union Territoriale des Retraités de l'Isère (notre UTR). Et en 2015, quand personne ne s'est présenté pour remplacer Bernard, j'ai longuement réfléchi et après avoir discuté avec mon petit frère qui lui était élu à la fédération métallurgie, je me suis lancé. J'ai appelé Bernard en lui disant que je voulais bien essayer à condition d'avoir 2 secrétaires adjoints pour partager le travail ce qui fut accepté.

Je ne le regrette pas, c'est une expérience que je n'oublierai pas et qui est très enrichissante.

Je suis fière d'avoir baigné dans la CFDT avec toutes ses valeurs. **Puissent-elles servir de boussole à mes 5 enfants. Seuls les enfants de mes deux frères, continuent le combat syndical.**

Josette DIZET

Andrée GAUTIER, elle incarne et raconte l'émancipation ouvrière



Selon les endroits où j'ai travaillé, j'étais plus ou moins engagée, mais je suis toujours restée fidèle à la CFDT.

En Juillet 1958, je suis "casée" par mon cours de secrétariat chez RADIO-CELARD, une entreprise de Pont-de-Claix qui n'existe plus. J'ai 18 ans, et je me trouve privilégiée, car les ouvrières de l'atelier ont pour beaucoup 14 ans. La scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans sera décrétée peu après, en janvier 1959.

Je tape des factures toute la journée, 45 h par semaine, et en même temps j'observe que tout ne va pas pour le mieux dans l'entreprise, surtout pour les ouvriers et

ouvrières ; il se raconte même que le chef d'atelier exercerait un "droit de cuissage" sur les plus jeunes. En parlant un jour avec une plus ancienne, elle me raconte qu'ils ont essayé de monter un syndicat FO, mais dès qu'il l'a su, le directeur a dit qu'il mettrait tout le monde dehors si ça se faisait. Voilà qui commence à me faire réfléchir !

Au bout d'un an je démissionne, ne supportant plus les gestes équivoques de mon chef, et me disant que de toute manière je serai mieux ailleurs. Je retrouve du travail dans un grand atelier d'architecte, où l'ambiance est meilleure, mais je reste tout de même avec mes questions, et mon premier engagement sera à la JOC, Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Là j'ai des amies qui travaillent presque toutes en usine, beaucoup à la Cescosem à Saint-Egrève, et j'entends leurs témoignages sur leurs difficiles conditions de travail.

En même temps, je profite des sorties d'un groupe de garçons

et filles qui sont majoritairement à la CFTC, à la "Commission Jeunes", où je vais rapidement me retrouver. Il faut cependant noter que certains garçons de la JOC choisissent quant à eux d'adhérer à CGT, pour être « avec les ouvriers ». Et me voilà embarquée dans les réunions du soir à la Bourse du Travail, à écouter docilement les garçons qui mènent les débats, mais personnellement je suis dépassée par les questions traitées : - *la déconfessionnalisation - la planification démocratique* ! Nous avons aussi parfois des sessions de formation aux Alberges, à Uriage, le samedi après-midi et le dimanche. J'aurai ainsi le plaisir d'entendre Michel Servet, alias Michel Rocard, et surtout un historien grenoblois, Jean Bron, qui parle avec passion du mouvement ouvrier, et me donnera l'envie bien plus tard de faire une thèse sur les conditions de travail et les grèves des ouvrières de la soie en Nord-Dauphiné.

Andrée GAUTIER

Guy POUGIER, "la CFDT défendait des valeurs qui me parlaient"

Il y a longtemps que je souhaitais envoyer un témoignage à "Repères" Allez, je me lance :

Qu'est ce qui vous a décidé à adhérer à la CFDT ? Nous demandez-vous.

A cette époque (oui, c'est déjà un peu loin, je suis retraité depuis longtemps...) j'étais jeune cadre dans un GIE informatique d'entreprises de presse quotidienne régionale.

Je n'étais pas syndiqué. Je participais cependant à certaines actions menées par les syndicats dans un contexte difficile pour l'emploi, surtout celui des seniors (dont j'étais encore loin de faire partie), à cause de la modernisation des techniques, dont j'étais par ma profession l'un des acteurs, sans honte et sans fierté démesurée, mais surtout à cause de la « restructuration » de tout le secteur de la presse quoti-

dienne régionale, devenue la proie de certains magnats.

Or, la CFDT défendait des valeurs qui me parlaient, pas dans l'opposition systématique et idéologique, mais plutôt dans la concertation et la négociation de bon sens.

Quand les conditions des salariés devinrent très inquiétantes, les représentants syndicaux de la CFDT aux côtés desquels je m'étais engagé dans la lutte me firent savoir que « bien que je ne sois pas syndiqué, ils ne me laisseraient pas tomber en cas de coup dur ». Donnant donnant, trouvant cette démarche très positive, j'ai décidé de répondre aussi positivement en prenant ma carte... que je n'ai plus lâchée, même si (les plus anciens comprendront à quoi je fais allusion) il y eut par la suite quelques

périodes de doute.

Toujours engagé en tant que retraité, bien que convaincu que ce n'est pas à nous « les anciens » de nous immiscer dans les luttes qu'ont à mener aujourd'hui les salariés durement malmenés, je crois que nous pouvons faire entendre notre voix dans la gestion des problèmes non moins cruciaux qui concernent notre tranche d'âge : autonomie, dépendance, santé, sécurité, respect.

Et comme un engagement en entraîne souvent un autre (ou plusieurs) je suis également très impliqué dans des domaines associatifs et culturels.

C'était « une brève histoire syndicale », témoignage d'un engagement de longue durée.

Guy POUGIER

Franklin : "je suis resté à la CFDT parce que je m'y sens bien"



40 ans d'engagement ! Lycéen, j'ai commencé ma vie militante en adhérant aux Jeunesses socialistes SFIO de Puteaux (92 800), en 1966 après la lecture d'un des ouvrages de Jean Jaurès sur la Révolution Française.

Pendant les "événements de mai-juin 1968", j'ai fait un petit tour chez les gauchistes. J'avais le choix, mes parents habitaient près de Nanterre Université. La ville elle-même fut calme, comme toute la banlieue parisienne. Tout se passait sur le campus voisin.

En 1969, j'étais déjà père de famille à 20 ans, j'entrais sur le marché du travail, après avoir raté mon BTS.

En juin 1971, le Parti Socialiste d'Epinais était créé et je prenais ma carte sans hésitation.

J'ai commencé à travailler dans deux petites entreprises où les syndicats n'existaient pas.

1974, j'ai été embauché chez le fabricant de roulements à aiguilles Nadella. Dans l'établissement de Rueil Malmaison (92 500). il y avait trois syndicats, CGT, FO et CGC.

Après un an d'ancienneté, je me syndiquais à la CGT et je fus élu D.P. quelques semaines après.

Trois ans plus tard, je fus nommé Délégué syndical. Un an plus tard, je fis face à un plan de fermeture de l'établissement de Rueil, soit 400 licenciements en deux vagues. La défense pour l'emploi est la lutte syndicale la plus difficile. Malgré diverses actions, la fermeture ne put être arrêtée.

À la fin de la 1ère vague, j'ai quitté l'entreprise pour travail-

ler chez un distributeur de produits chimiques. Après un an d'ancienneté, avec des copains, j'ai créé une section syndicale CFDT et je fus élu au Comité d'entreprise. Au bout de 5 ans, la direction a liquidé la division métallurgie. J'ai été licencié. J'ai été embauché chez un fabricant américain de Stimulateurs cardiaques : Pacemakers. Deux ans plus tard, l'entreprise licenciait partiellement. Je retrouvais du travail chez Honeywell Electronics Médical. Au bout de 6 mois, l'entreprise annonçait son déménagement pour Strasbourg, pas question pour moi. Nouvelle recherche d'emploi, j'étais embauché chez un fabricant Australien de Pacemakers. A la fin de la période d'essai, le Directeur m'a dit sans complexe : "Je suis mécontent de vous, car j'attendais de vous un rôle de chien de chasse !" c'était quoi un "chien de chasse" pour lui ? C'était pour lui un type qui fait son travail mais qui va raconter au directeur tout ce qui se passe, un mouchard en somme. Je recherchais un nouveau travail, et je fus embauché chez un fabricant Allemand de Pacemakers. J'étais le 10^{ème} salarié. J'attendis que l'entreprise grandisse en effectif. Après quelques années et après l'arrivée du 50^{ème} embauché, j'écrivais à l'inspecteur du Travail pour qu'il rappelle à l'employeur l'obligation d'élections professionnelles. L'employeur résista en n'organisant que les élections de D.P. Je me présentais comme candidat libre. Une fois élu, la CFDT me nomma Délégué syndical. Et 6 mois après, l'employeur fut contraint d'organiser l'élection d'un Comité d'entreprise. La CFDT présenta 6 candidats qui furent bien élus (92 % des voix). et le reste de ma carrière, je fus élu et réélu comme Délégué du Personnel, assumant aussi mon rôle de Délégué syndical CFDT en particulier lors des Négociations An-

nuelles Obligatoires (N.A.O.).

Fin 2009, vint pour moi l'heure de la Retraite. Les copains de l'UD me proposèrent de continuer mon adhésion à la CFDT en rejoignant les Retraités CFDT. J'y souscrivis volontiers et début 2010, j'étais adhérent à l'UTR des Yvelines.

C'est une autre vie militante qui commençait. Je fus élu secrétaire de l'ULR de Versailles.

En 2012, je rejoignais ma fille à Voiron et tout naturellement, je fus transféré à l'UTR de l'Isère.

Au cours de ma vie professionnelle, malgré trois licenciements économiques, mes 8 changements d'entreprises et de branches, j'ai toujours voulu m'impliquer à ma façon dans la construction d'une Société plus juste et égalitaire par l'action syndicale. J'ai donc été 3 fois délégué syndical et au total 17 ans Elu du Personnel.

Je suis resté syndiqué à la CFDT parce que je m'y sens bien.

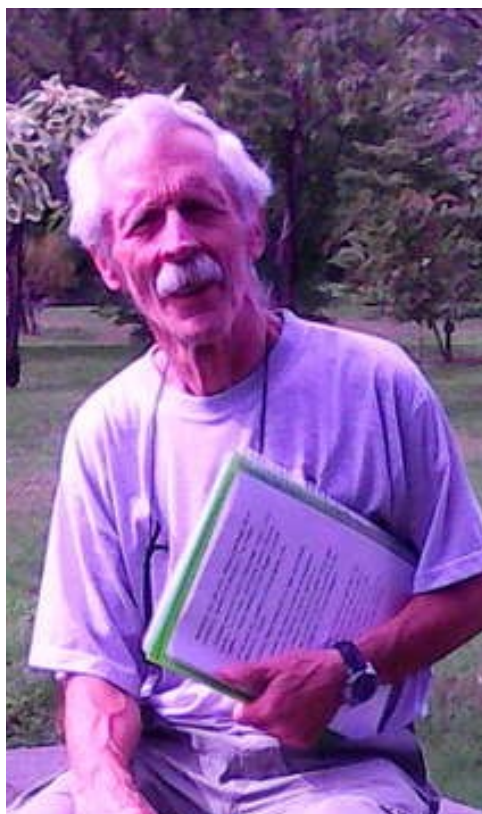
J'ai un regret, celui de n'avoir pas convaincu ma famille de militer. Seul mon gendre a pris sa carte à la CFDT des Finances Publiques, mais tous partagent presque ma philosophie de la vie.

Ma petite-fille n'est pour le moment portée que sur les luttes écologiques, mon petit-fils n'a pas mon enthousiasme militant. A son heure, les réalités du monde du Travail le rattraperont.

Les nouveaux changements de mode de travail ne supprimeront pas les injustices et les abus patronaux, le Syndicat changera mais au bout du compte, il sera toujours indispensable pour défendre les salariés (et les retraités) et sera encore et toujours un des acteurs incontournables de la Société et ses militants la feront vivre.

Franklin PAQUIN

Alain CAMAGNE. "le ressort de mes engagements"



LE SENS DE MA VIE

Alain, pouvez-vous vous présenter pour nos lecteurs ?

Je réside depuis 73 ans dans le quartier d'Estressin, à Vienne, où je suis né.

Premier emploi en 1963, à l'entreprise FOC, à Vienne.

Départ pour mon service militaire en Allemagne le 5 janvier 1966, lendemain de la catastrophe de Feyzin.

Retour à Vienne au mois de mai 1967.

Licenciement par mon premier employeur.

Nouvel emploi à Paris Rhône, à Lyon où, ayant été « repéré » pendant les événements de mai 68, je suis à nouveau licencié.

Embauche chez Berliet en septembre 1968, entreprise dans laquelle j'ai pris mon premier engagement syndical à la CFDT, en janvier 1969, j'ai été élu Délégué du Personnel en novembre 1969 et ai

assumé différentes responsabilités dans le syndicalisme CFDT.

Cessation de mon activité professionnelle et de mes responsabilités syndicales dans cette même entreprise, en décembre 2002.

Ce que mes engagements m'ont apporté ?

Mon engagement dans le mouvement de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne de 1960 à 1969, mes responsabilités régionales dans ce mouvement, mes rencontres avec des prêtres de Vienne, tels que Félix DE PÉLISSIÈRE et Louis BOURDAT, ont été les fondations, le ciment de mes engagements ultérieurs. Aussi bien de mon engagement syndical à la CFDT de 1969 à aujourd'hui, avec les retraités, que de mes différents engagements associatifs. Le plus récent dans l'Association France Victimes 38, association de prévention sociale et d'aide aux victimes (accueil, écoute, information, soutien psychologique, accompagnement, orientation vers des partenaires.).

Ces choix de Vie m'ont permis et me permettent encore aujourd'hui, d'être un véritable acteur dans la lutte contre les inégalités au quotidien, aussi bien dans l'entreprise qu'à l'extérieur de l'entreprise, d'œuvrer pour la justice, l'égalité et la liberté.

Les valeurs : **Voir, Juger, Agir**, les trois piliers de la Révision de Vie en JOC, m'ont toujours suivi dans mon parcours et continuent de me suivre.

Mon envie de transmettre ?

Inciter les autres à mieux discerner, à mieux identifier, à mieux analyser les situations auxquelles

ils sont chaque jour confrontés, à penser librement par eux même. User de sa réflexion personnelle, de ses connaissances, pour qu'il n'y ait pas de consensus où « tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil ». Echanges, réflexions, engagements de chacun n'ont de sens, l'activité sociale récente l'a démontré, que lorsqu'ils sont organisés, partagés et décidés collectivement.

Est-ce que mon engagement peut rimer avec Réussite ?

Je vous ferai une réponse nuancée.

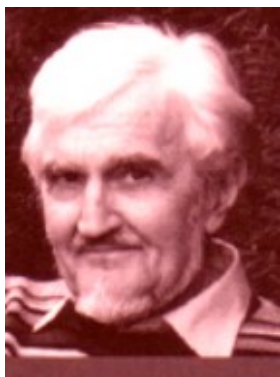
Un côté positif : Toutes les responsabilités que j'ai pu avoir, toutes les rencontres auxquelles j'ai pu participer, toutes les personnes que j'ai pu rencontrer, en France, dans différents pays, en Europe, en Afrique du Nord, en Amérique du Sud, m'ont permis d'accéder à une forme de richesse sociale, de richesse humaine.

Un côté négatif : Toutes ces responsabilités m'ont conduit à un partage inégal de mes engagements familiaux et à quelques difficultés ultérieures.

Je ne peux terminer ce témoignage sans vous citer cette phrase d'un grand homme politique allemand Willy Brandt : **"N'oubliez jamais : celui qui laisse se prolonger une injustice ouvre la voie à la suivante"**.

Alain CAMAGNE

Roger BARLET, des valeurs d'autonomie et d'émancipation en actes



Recruté dans la fonction publique en 1959 (assistant à l'Université) et élevé dans la laïcité et l'engagement politique il était alors hors de question que je ne m'engage pas à la FEN (SNES Sup) : la CFTC n'était pas laïque et FO était marqué par sa scission d'après-guerre avec la CGT. Quant à la CGT elle n'était pas réellement présente chez les enseignants universitaires. Je fis d'ailleurs pendant plusieurs années du recrutement et des adhésions pour la FEN chez mes collègues... **puis la donne changea : scission de la CFTC et création de la CFDT, mai 68, poids des militants communistes au SNES Sup.**

Avec beaucoup de collègues qui s'étaient engagés en 68 je me sentais de moins en moins bien à la FEN. Beaucoup d'entre nous étaient alors membres du PSU et la CFDT (SGEN Sup) commençait à nous tenter... 3 ans nous furent nécessaires et en 1971 une cinquantaine d'entre nous quittèrent avec fracas la FEN pour rejoindre la CFDT. Je fus un des éléments moteurs.

Pourquoi cette adhésion collective ? Nous étions convaincus que nous trouverions à la CFDT le dynamisme et la compréhension des nouveaux enjeux universitaires : démocratisation des conseils, représentation des divers personnels, remise en cause de la hiérarchie des enseignants etc... mais aussi l'appartenance à une centrale syndicale, tellement bien illustrée par Edmond Maire où les enjeux de société, solidarité avec les travailleurs, démocratie et liberté, aspiration à une société plus juste seraient parfaitement

pris en charge... nous ne fumes pas déçus.

Notre militantisme de terrain s'en trouva revigoré.

Pour mon compte, investi de quelques responsabilités pour l'accueil des étudiants en premier cycle, je fus un militant qui n'hésita pas à collaborer avec l'UNEF sur ces questions et je fus même en 1982, candidat du SGEN CFDT à la Présidence de l'Université (Université Joseph Fourier de l'époque). Je fis connaître nos revendications : meilleure représentation des personnels, corps unique des enseignants... et fut crédité d'un bon score malgré le vote des élus étudiants (trotskystes qui ne supportaient pas nos références à la décentralisation) en faveur de mon concurrent Maurice Tanche qui fut au demeurant un bon Président et su collaborer avec nous.

Un vrai retour aux sources plus de 40 années après !

Roger BARLET

Alain CHARRE, avec mes collègues j'ai découvert qu'on avait les mêmes valeurs



A mon arrivée au Bureau d'Aide Sociale de Grenoble, en 1973, jeune professionnel, j'ai été bien accueilli par des camarades, Andrée première à m'avoir parlé de la CFDT, Simone, Bernard, c'est avec eux que j'ai découvert que

nous avons les mêmes valeurs sociales et que nous participions à l'évolution syndicale et sociale. Mai 1968 était passé par là. J'ai donc été invité à les rejoindre et j'ai trouvé ma place.

Dans les années 1995, grâce à d'autres camarades, j'ai participé activement à la vie de la section CFDT du CCAS de Grenoble jusqu'à mon départ pour une autre collectivité territoriale. J'ai continué à être adhérent et je suis resté

en contact avec Grenoble malgré l'absence de CFDT dans ce CCAS de l'agglomération où j'ai terminé ma carrière professionnelle. En 2010, Bernard, lors d'une manifestation, lieu privilégié pour les échanges, m'a demandé si je voulais rejoindre l'ULR de l'agglomération grenobloise et Sud Isère. J'ai aussi intégré l'UTR.

Actuellement la CFDT et toutes celles et ceux qui en font partie sont une part de moi. Je ne pourrai pas vivre sans ces soutiens.

Alain CHARRE

ULR DE VOIRON

L'ULR du Pays Voironnais, Bièvre, Chartreuse a 90 adhérents.

Nos réunions mensuelles se passent à la Bourse du Travail de Voiron avec une vingtaine de participant.es en moyenne.

Nos débats commencent toujours par un échange sur l'actualité sociale. Cela permet de donner un avis sur un point des préoccupations prioritaires de nos adhérent.es.

La discussion de la réunion du 8 septembre avait pour thème : le maintien du pouvoir d'achat et les revalorisations des pensions.

La hausse continue des prix est l'objet d'inquiétude de nos adhérents.

Bien que CFDT Magazine donne une inflation de 5,6 % de janvier à août, les retraité.es qui font leurs courses constatent des augmentations de plus de 10 %. Les cabinets d'analyse (exemple IRI France) constatent une progression sur les seuls produits

alimentaires de 9,75 %, et de 30 % sur les viandes surgelées.

Le débat est très vite parti sur l'énergie plus chère.

Face à la hausse des prix de l'électricité, du gaz, de l'essence, de l'alimentation et des matières premières, les consommateurs que nous sommes vont devoir faire face à de nombreuses difficultés dès cet hiver.

Se chauffer normalement deviendra-t-il un privilège pour les riches ? On nous annonce un prix du gaz multiplié par 5 voire par 10 à la fin du bouclier énergétique, soit en début d'année prochaine.

Les retraites de base ont augmentées de 4 % mais la perte de pouvoir d'achat sera au minimum de 4 à 6 %. Et l'inflation continuera en 2023 et au delà. Chaque année, notre pouvoir d'achat est rogné.

C'est pourquoi, les retraités du Voironnais redemandent que les pensions soient indexées sur les salaires et non plus sur l'indice des prix qui ne reflète pas la réalité.

Par ailleurs, ils considèrent que des augmentations en somme fixe sur plusieurs années de suite pour tous les retraités permettraient la revalorisation des basses pensions.

On a déjà dit que c'était populiste...

Mais à la retraite, pouvons-nous traverser la rue pour trouver une solution à nos problèmes ?

Cependant, revaloriser les basses pensions est une priorité face aux menaces sur le niveau de vie des retraités les plus fragiles et même ceux qui ont une pension moyenne de 1400 €.

Les adhérent.es du Voironnais ne doutent pas que tout l'UTR Isère sera solidaire pour présenter cette demande au Congrès de la CFDT Retraités de Juin 2023.

Pour l'ULR du Voironnais,

Franklin PAQUIN

ULR DU PAYS VIENNOIS

L'Union Locale des Retraités du pays viennois se compose de 73 adhérents. Le Bureau est composé de 9 membres qui se réunissent chaque mois.

L'actualité récente de notre ULR :

Une sortie au musée automobile de Rochetaillée, avec repas dans une ginguette en bord de Saône le 29 septembre. 15 adhérents(es) présents(es)

L'Union Locale était présente sur le marché de Vienne le samedi 15 octobre. 6 retraités(es) étaient là pour épauler les militants actifs. Nous avons été 12 militants à nous relayer.

21 retraités(es) présents(es) le 18 octobre pour une réunion au centre aéré d'Estrablin précédée d'un déjeuner convivial. Nous avons partagé nos points de vue l'après-midi sur les sujets d'actualité qui sont nombreux. Des échanges très intéressants, et des pistes de travail sur plusieurs sujets.

L'ULR du pays viennois va rencontrer rapidement la section CFDT de l'hôpital de Vienne pour faire le point avec elle sur le fonctionnement des services, les différents spécialistes, les horaires, les temps d'attente... afin de démontrer que l'hôpital public est présent pour toutes et tous et à la hauteur des besoins de la population. Il y a trop d'à priori entre le public et le privé.

Le but est d'élaborer un document (livret selon le contenu) assez complet à diffuser à nos adhérents et à la population afin de défendre l'hôpital public trop souvent décrié en expliquant qu'il n'y a pas que le privé qui fonctionne. A la CFDT du pays viennois, nous en sommes convaincus.

Et nous pourrions peut-être par la suite faire un point plus complet sur le système de santé des alentours du pays viennois. Mais chaque

chose en son temps.

Un travail important qui nous mobilise et nous fixe un challenge à la hauteur. Nous ferons tout pour le réussir.

Nous avons entrepris depuis plusieurs mois de nous développer, chaque membre du Bureau a en charge de contacter des collègues, des anciens adhérents, afin de les faire adhérer au Syndicat départemental des retraités de l'Isère. Nous avons pour cela élaboré une plaquette, qui nous l'espérons, aidera à la syndicalisation de notre ULR.

Gilbert CONTE



ULR GRESIVAUDAN

L'union locale des retraités du Pays du Grésivaudan a été créée en 2004 par André Gaboriau et une poignée de retraités venus de l'ULR de Grenoble. Sa particularité est de ne pas être rattachée à une Bourse du travail. Et la disposition du territoire, tout en longueur, nous a incités à trouver un lieu de réunion plus central lorsque l'ancienne Bourse (des préfabriqués installés à Froges) a disparu. C'est ainsi que la mairie de La Terrasse met actuellement à notre disposition une salle pour les réunions mensuelles du bureau, en général le deuxième vendredi du mois.

Notre ULR a, à son actif, quelques actions, dont une brochure sur les maisons de retraite en 2005 (la communauté de communes est en train d'en établir une nouvelle). Elle a été l'initiatrice et le moteur du Colloque du 12 novembre 2013 "*Bien vivre en Grésivaudan*" qui a débouché sur la création en 2014 d'une antenne Grésivaudan d'Alertes (Claude Fages et Claudie Bernin) et la mise en place d'une expérimentation AHV (Anticipation, Habitat et Vieillessement)

La crise du Covid a rendu nos 66 adhérents un peu timorés. Maintenant, peu se déplacent pour participer à un

pot d'accueil ou une AG. Mais il n'y en que 6 qui n'ont pas d'adresse internet ! Et certains affichent les valeurs de la CFDT dans d'autres instances : Pierre Boullier a été membre du CCAS du Touvet jusqu'à ce que sa santé l'en empêche, Annie Vuillermoz en est conseillère municipale. Trois membres du bureau, André Gaboriau, André Soto et Monique Flin, participent aux réflexions dans le secteur « transport » pour le Conseil de développement de la communauté de commune, Gigi Clet est responsable Macif, Yves Droniou est membre actif d'AMG (Association Migrants Grésivaudan).

Anne-Marie HERMANN

ULR GRENOBLE, AGGLO, et SUD ISERE

La démocratie fragilisée : rester en alerte, pratiquer soi-même la démocratie.

Pour la CFDT, la démocratie est un acquis irremplaçable. Elle est menacée par les partisans de l'autoritarisme et rediscutée par les tenants d'une démocratie directe.

Comment combiner démocratie participative et représentative, directe et indirecte, démocratie sociale et démocratie politique pour qu'elles se renforcent mutuellement ? 83 retraités de la Région (dont 9 adhérents de l'Isère) ont enchaîné questions et réflexions en ateliers lors d'une journée d'étude en mars dernier. C'est déjà loin, mais avouez que la défense de cette valeur en danger mérite notre vigilance renforcée face à la vague populiste en France et en Europe.

Les pistes d'amélioration de la démocratie à notre portée :

- **Nos revendications** : vérifier qu'elles sont en phase avec les aspirations du plus grand nombre.

- **Réseaux sociaux, violence sur internet** : s'exercer à la non-violence. Télécharger le **guide d'utilisation des réseaux sociaux** #cfdt.fr)

- **Face aux jeunes générations** : faire en sorte que nos valeurs "leur parlent", trouver des formes de communication **qui soient audibles par les jeunes**

- **Le Pacte du pouvoir de vivre** : de quoi trouver l'inspiration pour vivifier la démocratie (s'abonner à la newsletter CFDT)

- **Dans nos instances syndicales**, militants et adhérents doivent pratiquer

l'écoute et s'assurer du partage de la parole

- **Egalité hommes/femmes** : une revendication à ne jamais abandonner

- **Démocratie locale** : sans attendre la mise en place de référendums locaux, adhérents et militants peuvent s'impliquer dans des démarches associatives ou citoyennes type VADA (Villes Amies des Aînés) comme c'est le cas à Grenoble.

Alain CAFFERATTO

Vous pouvez contribuer à enrichir le débat, faire part de vos propres réflexions et propositions

- Sur notre site isere@retraites.cfdt.fr

- Par courrier à UTR CFDT 38, Bourse du Travail 32, avenue de l'Europe 38030 GRENOBLE cedex 2

ULR du Nord Isère

Une cohabitation pour créer du lien entre deux générations : notre syndicat connaît !

Jean Gallet est passé à la pratique.

Pauline 20 ans, est désormais hébergée chez notre camarade Jean-Gallet à Villefontaine, dans le Nord-Isère. Jean expérimente la cohabitation intergénérationnelle. Une opportunité pour Pauline, étudiante hébergée chez Jean. Domiciliée à Notre-Dame-Commiers elle commence une licence dont une partie se fait à Heyrieux. Ne pouvant faire des allers et retours tous les jours, elle a donc si-

gné un "Contrat de cohabitation intergénérationnel solidaire".

Pauline a découvert ce principe lors de ses études en Economie Sociale et Familiale. Début juillet elle a contacté l'association DiGi (dispositif intergénérationnel isérois).

Côté CFDT, Il y a quelques années déjà, notre Commission Sociale-Santé avait eu connaissance de ce système d'échange de bon procédés : une chambre pour le jeune en contrepartie de présence et de petites aides au senior, sans se substituer aux services d'aide à domicile, avec une participation financière

fixée selon la présence le soir. Le partage est au cœur de cette expérience de vie. Une présence assurée pour Jean, veuf depuis peu, un an, qui trouve sa maison bien vide !

En échange de la chambre et de l'accès aux pièces communes Pauline

verse une participation de 150 € par mois. Au départ, c'est surtout pour des considérations économiques que Pauline s'est laissée tenter. Puis elle a vite apprécié le dispositif pour la raison qu'elle "adore parler avec des gens", et cette autre raison que Jean est très autonome et n'impose pas de surcroît de services à Pauline.

Directives anticipées : protéger ceux qu'on aime

En marge des débats en cours autour des notions de "fin de vie digne" et de "suicide assisté", un outil précieux, les Directives Anticipées, permet depuis 2005 :

- d'exprimer ses souhaits concernant sa propre fin de vie au cas où on ne pourrait plus l'exprimer
- de préciser ses choix : poursuivre, limiter, arrêter, refuser un traitement ou des actes médicaux, rester chez soi jusqu'au bout etc.
- d'informer ses proches sur ces choix, son médecin référent, une personne de confiance, et éviter des situations qui peuvent être difficiles, douloureuses, voire conflictuelles.

La loi "Claeys-Léonetti" de 2016 a renforcé l'impact de ce document en le rendant plus contraignant auprès du corps médical. Rédiger ses Directives Anticipées permet, en précisant ses choix, de protéger ceux qu'on aime et qui nous aiment en leur évitant d'avoir à choisir pour nous.

Toute personne en capacité de discernement peut les rédiger, à partir de 18 ans. **Envisager sa propre finitude est certes angoissant, mais la fin de vie peut surgir après un accident comme à l'issue d'une longue maladie.**

Comment les rédiger ?
- sur papier libre, en étant très lisible, et précis sur la formulation de ses choix (ex. : « je ne veux pas être intubé », plutôt que « je ne veux pas de tuyaux »..., « je ne veux pas être réanimé en cas d'arrêt cardiaque », plutôt que « je refuse l'acharnement thérapeutique ».) Le document doit être daté, signé, en précisant votre nom, prénom, date de naissance.

Voir les documents disponibles sur internet, qui ont l'avantage d'être "préremplis", avec des tournures de phrases adaptées au jargon médical. Un document officiel est même disponible avec deux versions : "Je suis atteint d'une maladie grave",

très précis, ou "je pense être en bonne santé".

Ce document doit également être facile d'accès, vous pouvez le porter sur vous (avec votre carte SS, par ex.) Avec le nom et N° de téléphone de la personne de confiance qui connaît vos choix. Le document informatisé peut être adressé à votre médecin référent, ou déposé dans votre dossier médical.

Les Directives Anticipées sont modifiables, révocables à tout moment, la durée de validité du document est illimitée, mais heureusement, on a le droit de changer d'avis !!!

Et pourtant, seulement 13 % des Français de plus de 50 ans les ont rédigées.

ET VOUS ?

Agnès LAEUFFER

service.public.fr

has-sante.fr

solidarites-sante.gouv.fr

Geneviève COLOMBANI, témoignage précieux d'une opération sous hypnose

Il m'est bien difficile de faire ce témoignage car je dois dépasser une certaine pudeur pour dévoiler ce qu'il y a de plus intime en moi : mon corps mis à nu.

De plus, je ne veux pas étaler mes problèmes de santé car je suis sans doute moins atteinte que beaucoup d'autres.

Ce témoignage veut être l'expression de ma gratitude envers le personnel soignant. J'ai tout particulièrement apprécié leur sollicitude : celle des médecins qui expliquent leurs gestes, celle des infirmières et des manipulatrices attentives à mon bien être. Leur attitude m'a permis non pas de me sentir prise en charge mais de cheminer avec eux dans le respect et la confiance de chacun pendant ce parcours pour arriver au jour de l'opération sous hypnose proposée par l'équipe soignante.

Cette démarche nécessite une préparation approfondie : visite habituelle chez l'anesthésiste, deux rencontres avec des infirmières anes-

thésistes hypnotiseuses. Ces dernières m'ont confié une fiche ressource à remplir pour mieux me connaître : loisirs, voyages, lieux apaisants, souvenirs agréables, les sensations : la vue, l'ouïe, le corps, le goût, la saveur et les odeurs.

J'en ai rempli sept pages manuscrites, format 21/27. Je voulais que l'hypnose réussisse et elle a réussi sans avoir les inconvénients de l'anesthésie et sans douleur.

Etendue confortablement sur la table d'opération, bien au chaud, la tête enfermée avec celle de l'hypnotiseuse sous une petite tente de couleur bleue, nous avons bavardé ensemble comme deux vieilles amies sur mes passions : les rencontres théâtrales en Haute Corse créées par Robin Renucci, sur la musique, les coutumes corses, mes rencontres familiales sans oublier l'écoute d'un conte lu par l'hypnotiseuse et une symphonie de Schubert.

Pendant ce temps, la chirurgienne et son équipe procédaient à l'intervention.

Au bout de 71 minutes, le jeune anesthésiste m'a dit :

"L'intervention est terminée.

- Déjà, je suis curieuse, j'ai combien de pansements ?

-Trois, vous en voulez un quatrième ?

-Non, merci".

L'hypnotiseuse a alors enlevé la tente, la chirurgienne, l'anesthésiste et les infirmières m'entouraient, souriant en disant :

-Vous avez été formidable.

-Vous aussi, un grand merci à vous tous".

Entourée, choyée, j'ai vécu un moment d'émotion. J'ai pris conscience grâce à cette jeune hypnotiseuse que la force de l'esprit était capable de vaincre la douleur, peut être le chemin de la sagesse à 83 ans... c'est le moment !!

Geneviève COLOMBANI

En 2023, L'UTR de l'Isère accordera pour la première fois, une participation financière selon les revenus aux participants aux voyages organisés par la commission Détente et Culture. Parallèlement à cette disposition, l'UTR propose d'adhérer au programme "Seniors en Vacances" de l'ANCV.

"Seniors en Vacances" 2023 un projet de l'UTR 38

Afin que le plus grand nombre d'adhérents retraités CFDT de l'Isère puissent partir en vacances, l'UTR38 souhaite adhérer au programme Seniors en Vacances de l'Agence National des Chèques Vacances.

Ce programme favorise le départ en vacances des retraités en proposant des séjours de qualité tout compris (Pension complète et activités) hors transport, à un prix préférentiel. Les retraités aux basses pensions sont également concernés.

En effet, ils peuvent bénéficier d'une aide financière de l'ANCV sous condition de revenus.

Le programme offre une large sélection de séjours à tarifs préférentiels pour 150 destinations réparties dans toute la France.

Le programme propose deux types de séjours : soit 5 jours/4 nuits, ou 8 jours/7 nuits. Quelle que soit leur durée, les séjours comprennent la pension complète et deux excursions ou activités, au sein ou hors de l'équipement touristique.

Par exemple, les tarifs 2022 sont les suivants : un séjour de 8 jours 7 nuits : 450 € par personne ou 250 € par personne aidée et un séjour de 5 jours/ 4 nuits : 380 € par personne ou 210 € par personne aidée.

Une aide financière serait accordée aux adhérents dont le revenu net imposable est inférieur au barème annuel de l'ANCV (Par exemple : pour 2022, plafond de 1246 € pour 1 part, 2 353€ pour 2 parts, mariés ou pacsés). Cette aide est aussi ac-

cordée aux conjoints ou aux aidants.

Pour le transport, le programme Seniors en vacances bénéficie d'un partenariat avec la CARSAT qui peut allouer une aide pour ce type de dépenses.

Dès que le programme et le barème 2023 seront connus, l'UTR38 vous informera des offres pour l'an prochain.

A suivre

 Devenez partenaire du programme "Seniors en Vacances"



Ruines du château delphinal
Beauvoir en Royans

"Seniors en vacances" propose plus de 150 destinations en France

Sommaire du numéro spécial

Page 1 Une galerie de photos parues dans nos anciens Repères

Page 2 Editorial "Partager", le maître mot de notre démarche

Interview d'un ancien, Jean Pierre Luppi

Pages 2 à 8 Témoignages d'adhérents suite à un appel de Repères pour ce N° spécial :

Bernard Albert, Josette Dizet,
Andrée Gautier, Guy Pougier,
Franklin Paquin, Alain Camagne,
Roger Barlet et Alain Charré

Page 9 ULR de Voiron et Vienne

Page 10 ULR du Grésivaudan, de Grenoble et du Nord Isère

Page 11 Commission Sociale Santé : directives anticipées et opération sous hypnose

Page 12 Projet seniors en vacances

Page jointe Inscription Voyage dans l'Yonne

Comment consulter les Repères d'où sont extraites les photos de la galerie en page 1 et découvrir ainsi dans quel contexte elles ont été prises ?

- Taper cfdt retraités/isere (sans accent) sur votre moteur de recherche
- Cliquez sur CFDT retraités Isère
- Déroulez vers le bas jusqu'à SOMMAIRE
- Cliquez sur Archives du journal Repères
- Cliquez sur un numéro choisi